

BON D'INSCRIPTION

Le coût du voyage est de 1065 € par enfant.

Une participation vous sera demandée en, fonction de votre quotient familial.
5 tranches de quotient sont établies :

Quotient	Participation des parents	Coût au CSE
< 951 €	355 €	710 €
De 951 à 1040 €	395 €	670 €
De 1041 à 1130 €	435 €	630 €
De 1131 à 1220 €	475 €	590 €
> ou = 1221 €	515 €	550 €

Vous avez la possibilité de payer en quatre prélèvements (novembre, décembre, janvier, février).
Si vous n'avez jamais utilisé les prélèvements automatiques avec le CE, vous devrez remplir un formulaire de prélèvement SEPA (disponible au local CE) et nous fournir un RIB.
Il est possible d'utiliser les chèques vacances.

Inscriptions au local CE avant le 13 novembre 2020.

Apportez votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) pour établir votre quotient.

Le Comité d'entreprise

✂-----

Quotient familial : ----- Montant à régler ----- Mode RGT -----

Nom ----- Prénom ----- Matricule -----

Inscrit : Nom et prénom de l'enfant : -----Age : -----

Nom et prénom de l'enfant : -----Age : -----

Nom et prénom de l'enfant : -----Age : -----